



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Bouches-du-Rhône



Bulletin départemental

n° 211

du 03 février 2023

Sommaire

Division des Personnels Enseignants	
○ Circulaire_ Mouvement intra-départemental des enseignants du 1er degré sur postes à exigences particulières au titre du plan Marseille en grand (PEP-MG) des directeurs d'école - Rentrée scolaire 2023	3
○ Annexe_ Liste des postes à exigences particulières au titre du plan Marseille en grand (PEP-MG) des directeurs d'école - Rentrée scolaire 2023	5
○ Fiches de poste	
postes à exigences particulières :	
- PEP DIR MG - 0132267U E.E.PU ROSE LA GARDE	6
- PEP DIR MG - 0132200W E.M.PU ROSE FRAIS VALLON CENTRE	7
- PEP DIR MG - 0131247K E.M.PU ROSE FRAIS VALLON NORD	8
- PEP DIR MG - 0131560A E.M.PU CHARTREUX E. CAS	9
- PEP DIR MG - 0132430W E.M.PU ROSE SAUVAGINE	10
- PEP DIR MG - 0130753Y E.E.A. ACCOULES (DES)	11

**Division
Des Personnels enseignants du 1^{er} degré**

Bureau des actes collectifs – DPE2

Affaire suivie par :
Jean-Claude MASINI
Tél : 04 91 99 67 52
Mél : ce.dpe13-chef2@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard Charles Nédélec
13231 Marseille Cedex 1

Marseille, le 3 février 2023

Le Directeur académique des Services de l'Éducation
Nationale

A

Mesdames et messieurs les instituteurs et professeurs des
écoles

**Objet : Mouvement intra-départemental des enseignants du 1^{er} degré sur postes à exigences particulières
au titre du plan Marseille en grand (PEP-MG) des directeurs d'école – Rentrée scolaire 2023**

Dans le cadre du plan Marseille en grand, il a été décidé de recourir à la procédure de recrutement sur poste à exigences particulières pour pouvoir les postes de directeurs vacants dans les écoles innovantes. La présente note de service a pour objet de préciser la procédure de candidature pour ces postes organisée en vue de la rentrée scolaire 2023.

I. Typologie des postes PEP-MG

Les postes de directeurs vacants des écoles Marseille en Grand font l'objet d'un recrutement sur postes à exigences particulières. Les fiches de poste mentionnent précisément les compétences et prérequis souhaités. Les écoles innovantes développent chacune un projet pédagogique spécifique. La nomination des directeurs est conditionnée à l'avis favorable formulé par une commission visant à apprécier la candidature et le profil des candidats retenus sur dossier.

Les avis favorables des commissions sont conservés trois ans.

II. Modalités de candidatures

Les agents doivent impérativement saisir leurs candidatures dans l'application COLIBRIS. Aucune candidature hors délai ne sera acceptée.

La liste des fiches de poste est annexée à cette présente circulaire. L'application permet de consulter chaque fiche de poste (1 fiche de poste par école innovante).

L'agent peut candidater à autant de postes qu'il le souhaite : il convient alors de saisir une demande pour chaque fiche de poste.

III. Calendrier et communication

L'application COLIBRIS est ouverte du vendredi 3 février 2023 au mardi 28 février 2023.

Les commissions se déroulent du 8 mars au 24 mars 2023.

Après la fermeture de la campagne, toute communication est assurée par la messagerie académique de l'agent, qu'il conviendra de consulter régulièrement.

Les candidats aux postes proposés recevront une convocation à un entretien par mail.

IV. Procédure d'accès à COLIBRIS

- Accédez à votre portail Arena : <https://appli.ac-aix-marseille.fr>
- Dans Arena, allez dans Enquêtes et Pilotages, et cliquez sur "Colibris - Portail des démarches".
- Dans Colibris, vérifiez que vous avez été correctement identifié : vos prénoms et noms s'affichent en haut à droite de l'écran. Si vous n'êtes pas identifié, cliquez sur le lien Connexion ou le bouton "Se connecter".
- Les fiches de poste et les formulaires de candidature sont accessibles dans le menu "Premier Degré > Recrutement Enseignants Bouches-du-Rhône".

Pour les questions relatives :

- à un problème technique, il convient de saisir une demande Verdon sur le portail ARENA (<https://appli.ac-aix-marseille.fr/verdon/>) en choisissant la rubrique « GRH » et la thématique « Colibris »
- au contenu de la candidature (pièces à joindre...), l'interlocuteur est le service gestionnaire DPE2 (ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr)
- au calendrier, à une convocation à une commission ou à des résultats - l'interlocuteur est le secrétariat (ce.dpe13-secretariat@ac-aix-marseille.fr)

V. Modalités d'affectation

Après la phase d'entretiens, les résultats seront transmis par mail.

Les candidats ayant obtenu l'avis favorable d'une commission doivent impérativement saisir leurs vœux d'affectation dans MVT1D (ouverture du serveur prévue du 4 au 14 avril 2023). Le départage des enseignants se fait au barème. Ils devront se prévaloir de la liste d'aptitude de directeur à la veille de l'ouverture du serveur MVT1D ou d'une affectation à titre définitif sur un poste de directeur.

Le directeur académique

signé

Vincent STANEK

**Mouvement intra-départemental des enseignants du 1^{er} degré sur postes à exigences particulières au titre du plan
Marseille en grand (PEP-MG) des directeurs d'école**
ANNEXE - Liste des postes - Rentrée scolaire 2023

Type	Référence fiche de poste	Intitulé du poste
Poste à exigences particulières	PEP DIR MG - 0132267U	DIR. E.E.PU ROSE LA GARDE
Poste à exigences particulières	PEP DIR MG - 0132200W	DIR. E.M.PU ROSE FRAIS VALLON
Poste à exigences particulières	PEP DIR MG - 0131247K	DIR. E.M.PU ROSE FRAIS VALLON
Poste à exigences particulières	PEP DIR MG - 0131560A	DIR. E.M.PU CHARTREUX E. CAS
Poste à exigences particulières	PEP DIR MG - 0132430W	DIR. E.M.PU ROSE SAUVAGINE
Poste à exigences particulières	PEP DIR MG - 0130753Y	DIR. E.E.A. ACCOULES (DES)

FICHE DE POSTE A EXIGENCES PARTICULIERES

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PEP DIR MG - 0132267U
	INTITULE DU POSTE	Direction d'une école innovante dans le cadre du plan « Marseille en grand »
	NOM DE L'ECOLE	EEMU Rose La Garde (REP+)
	TITRE DU PROJET	Buzz'arts à la garde : vers l'égalité des chances
	THEMATIQUES CONCERNEES	<ul style="list-style-type: none"> • Arts et culture
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL : DESCRIPTION DU PROJET	Le projet de l'école ROSE LA GARDE a pour but de favoriser l'inclusion et l'accès de tous les élèves à l'art et la culture et construire un parcours culturel commun. Les actions du projet permettront de renforcer le lien école/familles et de penser l'épanouissement personnel comme un moyen d'acquérir les apprentissages fondamentaux et notamment la maîtrise de la langue.
	MISSIONS	Sous l'autorité de l'IEN de circonscription, le directeur d'une école innovante relevant du plan Marseille en Grand exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, ses obligations à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école en conformité avec les textes régissant les missions de directeur avec des spécificités propres à ce dispositif. A ce titre, il pilote, impulse une dynamique et fédère son équipe autour du projet innovant dont il veille à la mise en œuvre, à la cohérence et à l'évaluation. Le directeur d'une école innovante travaille en étroite collaboration avec l'équipe de circonscription, avec l'équipe Marseille en grand de la DSDEN ainsi qu'avec toutes les instances qui participent à la mise en œuvre du projet.
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives développées par le projet innovant. - Contribuer à l'évolution des pratiques pédagogiques en recherchant l'innovation. - Participer à la mise en œuvre des temps de formation et de concertation autour du projet dans la définition de leurs contenus et assurer leur organisation au sein de l'école. - Contribuer aux actions partenariales et à leur évaluation pour permettre le développement du projet sur tous les temps de l'enfant. - Elaborer et renseigner les outils de suivi, de régulation et d'évaluation du projet innovant.
	COMPETENCES	En plus des aptitudes de directeur d'école, Il serait souhaitable que le candidat possède : <ul style="list-style-type: none"> - Des compétences dans la conduite de projet notamment dans le domaine des arts et de la culture - Une connaissance solide dans les domaines artistiques et culturels - Une bonne maîtrise des outils numériques.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	<ul style="list-style-type: none"> - L'inscription sur la liste d'aptitude des directeurs d'écoles est requise - Une expérience en éducation prioritaire est souhaitée - Une pratique ou une expérience dans le domaine des arts est souhaitée.
	NOMINATION	Obtention du poste au barème après avis favorable de la commission d'entretiens.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des directeurs d'école
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS. Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 211 du 3 février 2023.
	CONTACT	ce.iena13@ac-aix-marseille.fr

FICHE DE POSTE A EXIGENCES PARTICULIERES

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PEP DIR MG - 0132200W
	INTITULE DU POSTE	Direction d'une école innovante dans le cadre du plan « Marseille en grand »
	NOM DE L'ECOLE	EMPU Frais Vallon Centre (REP+)
	TITRE DU PROJET	Tisser des liens
	THEMATIQUES CONCERNEES	<ul style="list-style-type: none"> • Arts et culture
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL : DESCRIPTION DU PROJET	<p>Pendant l'année scolaire, l'école met en œuvre un ensemble de démarches artistiques autour d'objets culturels avec les élèves et leur famille. La rencontre avec des artistes et des œuvres artistiques est favorisée pour une mise en œuvre active du PEAC de chaque élève.</p> <p>Ce projet vise au renforcement des compétences en lien avec la maîtrise de la langue mais aussi au renforcement du lien école-famille, en associant activement les familles au projet dans le but de rendre les apprentissages scolaires plus lisibles pour des populations éloignées de la culture scolaire. Dans cette optique, le projet prévoit l'ouverture aux familles d'une bibliothèque et d'une ludothèque sur le temps périscolaire.</p>
	MISSIONS	<p>Sous l'autorité de l'IEN de circonscription, le directeur d'une école innovante relevant du plan Marseille en Grand exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, ses obligations à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école en conformité avec les textes régissant les missions de directeur avec des spécificités propres à ce dispositif. A ce titre, il pilote, impulse une dynamique et fédère son équipe autour du projet innovant dont il veille à la mise en œuvre, à la cohérence et à l'évaluation. Le directeur d'une école innovante travaille en étroite collaboration avec l'équipe Marseille en grand de la DSDEN, avec l'équipe de circonscription, avec le périscolaire ainsi qu'avec toutes les instances qui participent à la mise en œuvre du projet.</p>
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives développées par le projet innovant. - Contribuer à l'évolution des pratiques pédagogiques en recherchant l'innovation. - Participer à la mise en œuvre des temps de formation et de concertation autour du projet dans la définition de leurs contenus et assurer leur organisation au sein de l'école. - Contribuer aux actions partenariales et à leur évaluation pour permettre le développement du projet sur tous les temps de l'enfant. - Elaborer et renseigner les outils de suivi, de régulation et d'évaluation du projet innovant.
	COMPETENCES	<p>En plus des aptitudes de directeur d'école, Il serait souhaitable que le candidat possède :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des compétences dans la conduite de projet dans le domaine des arts et de la culture - Des capacités à rechercher l'innovation, à mettre en œuvre des démarches artistiques singulières et à s'adapter à des modalités de travail différentes - Une bonne maîtrise des outils numériques.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	<ul style="list-style-type: none"> - L'inscription sur la liste d'aptitude des directeurs d'écoles est requise - Une expérience en éducation prioritaire est souhaitée - Une expérience en maternelle serait appréciée - Une expérience dans l'élaboration ou la mise en œuvre d'un projet avec des partenaires dans le champ des arts serait appréciée.
	NOMINATION	Obtention du poste au barème après avis favorable de la commission d'entretiens.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des directeurs d'école
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS.
	CONTACT	<p>Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 211 du 3 février 2023.</p> <p>ce.iena13@ac-aix-marseille.fr</p>

FICHE DE POSTE A EXIGENCES PARTICULIERES

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PEP DIR MG - 0131247K
	INTITULE DU POSTE	Direction d'une école innovante dans le cadre du plan « Marseille en grand »
	NOM DE L'ECOLE	EMPU Frais Vallon Nord (REP+)
	TITRE DU PROJET	L'école verte de la cité de Frais Vallon
	THEMATIQUES CONCERNEES	<ul style="list-style-type: none"> • Sciences • EDD
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL : DESCRIPTION DU PROJET	Le projet de l'école maternelle de frais Vallon Nord, en étroite collaboration avec les écoles élémentaires de Frais Vallon Nord et Sud, propose de s'inscrire dans une démarche autour de la sensibilisation à l'environnement méditerranéen et à la biodiversité locale. Ce projet commun, au travers d'un travail spécifique autour de l'enseignement des sciences dans une salle dédiée et partagée, s'inscrit dans une démarche d'éducation au développement durable en continuité avec le collège de secteur, déjà labellisé E3D. Les élèves pourront ainsi renforcer leurs compétences en lien avec la maîtrise de la langue et les mathématiques mais également développer les compétences sociales et civiques en lien avec le parcours citoyen. Ce projet vise également à renforcer le lien école-famille et à rendre l'école plus lisible pour des populations éloignées de la culture scolaire.
	MISSIONS	Sous l'autorité de l'IEN de circonscription, le directeur d'une école innovante relevant du plan Marseille en Grand exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, ses obligations à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école en conformité avec les textes régissant les missions de directeur avec des spécificités propres à ce dispositif. A ce titre, il pilote, impulse une dynamique et fédère son équipe autour du projet innovant dont il veille à la mise en œuvre, à la cohérence et à l'évaluation. Le directeur d'une école innovante travaille en étroite collaboration avec l'équipe Marseille en grand de la DSDEN, avec l'équipe de circonscription, avec le périscolaire ainsi qu'avec toutes les instances qui participent à la mise en œuvre du projet.
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives développées par le projet innovant. - Contribuer à l'évolution des pratiques pédagogiques en recherchant l'innovation. - Participer à la mise en œuvre des temps de formation et de concertation autour du projet dans la définition de leurs contenus et assurer leur organisation au sein de l'école. - Contribuer aux actions partenariales et à leur évaluation pour permettre le développement du projet sur tous les temps de l'enfant. - Elaborer et renseigner les outils de suivi, de régulation et d'évaluation du projet innovant.
	COMPETENCES	En plus des aptitudes de directeur d'école, Il serait souhaitable que le candidat possède : <ul style="list-style-type: none"> - Des compétences dans la conduite de projet notamment dans le domaine des sciences ou du développement durable, - Des connaissances solides dans les domaines scientifiques et du développement durable. - Une bonne maîtrise des outils numériques.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	<ul style="list-style-type: none"> - L'inscription sur la liste d'aptitude des directeurs d'écoles est requise - Une expérience en éducation prioritaire est souhaitée - Une expérience en maternelle serait appréciée - Un diplôme ou une certification dans le domaine des sciences ou du développement durable serait souhaitable.
	NOMINATION	Obtention du poste au barème après avis favorable de la commission d'entretiens.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des directeurs d'école
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS. Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 211 du 3 février 2023
	CONTACT	ce.iema13@ac-aix-marseille.fr

FICHE DE POSTE A EXIGENCES PARTICULIERES

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PEP DIR MG - 0131560A
	INTITULE DU POSTE	Direction d'une école innovante dans le cadre du plan « Marseille en grand »
	NOM DE L'ECOLE	EMPU Chartreux Ivaldi
	TITRE DU PROJET	Espace des possibles : espaces scolaires et développement durable au service de la réussite de tous
	THEMATIQUES CONCERNEES	<ul style="list-style-type: none"> • Éducation au développement durable • Aménagement de l'espace
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL : DESCRIPTION DU PROJET	<p>Le projet a pour but de mettre en place un parcours écocitoyen de la PS au CM2, centré sur les enjeux du développement durable ainsi que la mise en œuvre d'une organisation pédagogique structurée, visant le renforcement des apprentissages fondamentaux. Pour cela, les enseignants travaillent dans le cadre d'un décloisonnement centré sur les besoins des élèves.</p> <p>Le projet permet aux enseignants d'appréhender différemment les espaces d'apprentissages, pour repenser l'enseignement des sciences et améliorer le climat scolaire. De plus, l'outil numérique est envisagé comme moyen pédagogique fédérateur et moyen de communication au service des élèves et des enseignants.</p>
	MISSIONS	<p>Sous l'autorité de l'IEN de circonscription, le directeur d'une école innovante relevant du plan Marseille en Grand exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, ses obligations à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école en conformité avec les textes régissant les missions de directeur avec des spécificités propres à ce dispositif. A ce titre, il pilote, impulse une dynamique et fédère son équipe autour du projet innovant dont il veille à la mise en œuvre, à la cohérence et à l'évaluation. Le directeur d'une école innovante travaille en étroite collaboration avec l'équipe de circonscription, avec l'équipe Marseille en grand de la DSDEN, ainsi qu'avec toutes les instances qui participent à la mise en œuvre du projet.</p>
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives développées par le projet innovant. - Contribuer à l'évolution des pratiques pédagogiques en recherchant l'innovation. - Participer à la mise en œuvre des temps de formation et de concertation autour du projet dans la définition de leurs contenus et assurer leur organisation au sein de l'école. - Contribuer aux actions partenariales et à leur évaluation pour permettre le développement du projet sur tous les temps de l'enfant. - Elaborer et renseigner les outils de suivi, de régulation et d'évaluation du projet innovant.
	COMPETENCES	<p>En plus des aptitudes de directeur d'école, Il serait souhaitable que le candidat possède :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des compétences dans la conduite de projet notamment dans le domaine des sciences, du développement durable, de l'EPS et des espaces apprenants - Bonnes connaissances dans les différentes thématiques du projet (sciences/EDD, espaces apprenants, EPS) - Une bonne maîtrise des outils numériques.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	<ul style="list-style-type: none"> - L'inscription sur la liste d'aptitude des directeurs d'écoles est requise - Une expérience en maternelle serait appréciée - Un diplôme et/ou une expérience professionnelle dans les thématiques du projet serait souhaitable.
	NOMINATION	Obtention du poste au barème après avis favorable de la commission d'entretiens.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des directeurs d'école
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS.
	CONTACT	<p>Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 211 du 3 février 2023</p> <p>ce.iena13@ac-aix-marseille.fr</p>

FICHE DE POSTE A EXIGENCES PARTICULIERES

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PEP DIR MG - 0132430W
	INTITULE DU POSTE	Direction d'une école innovante dans le cadre du plan « Marseille en grand »
	NOM DE L'ECOLE	EMPU Rose Sauvagine
	TITRE DU PROJET	BELIEF / Better English and Learning Innovation: an Educative Footbridge
	THEMATIQUES CONCERNEES	<ul style="list-style-type: none"> Langue et international
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL : DESCRIPTION DU PROJET	<p>L'école participe de la stratégie départementale du développement du bilinguisme. Une partie des programmes de l'Éducation nationale est délivrée en anglais.</p> <p>Au sein du groupe scolaire, les classes reçoivent un enseignement bilingue français/anglais, dès la petite section jusqu'au CM2. Le parcours de l'élève s'inscrit dans une continuité avec le collège Stéphane Mallarmé (6e EMILE et 5e Classe européenne) et les autres collèges.</p> <p>Des actions sont menées afin d'établir des relations positives entre les parents et l'école. Le projet portera un axe sur le développement de l'usage du numérique avec l'ENI et l'outil « European School Education Platform ».</p>
	MISSIONS	<p>Sous l'autorité de l'IEN de circonscription, le directeur d'une école innovante relevant du plan Marseille en Grand exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, ses obligations à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école en conformité avec les textes régissant les missions de directeur avec des spécificités propres à ce dispositif. A ce titre, il pilote, impulse une dynamique et fédère son équipe autour du projet innovant dont il veille à la mise en œuvre, à la cohérence et à l'évaluation. Le directeur d'une école innovante travaille en étroite collaboration avec l'équipe de circonscription, avec l'équipe Marseille en grand de la DSDEN ainsi qu'avec toutes les instances qui participent à la mise en œuvre du projet.</p>
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives développées par le projet innovant. - Contribuer à l'évolution des pratiques pédagogiques en recherchant l'innovation. - Participer à la mise en œuvre des temps de formation et de concertation autour du projet dans la définition de leurs contenus et assurer leur organisation au sein de l'école. - Contribuer aux actions partenariales et à leur évaluation pour permettre le développement du projet sur tous les temps de l'enfant. - Elaborer et renseigner les outils de suivi, de régulation et d'évaluation du projet innovant.
	COMPETENCES	<p>En plus des aptitudes de directeur d'école, Il serait souhaitable que le candidat possède :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des compétences dans la conduite de projet dans le domaine des langues vivantes - De bonnes connaissances sur l'enseignement de la langue et les enseignements en langue au cycle 1 - Une appétence aux innovations pédagogiques et technologiques - Une bonne maîtrise des ressources et outils numériques pour l'enseignement de la langue - Une capacité à aider les élèves à besoins particuliers à travers le bilinguisme.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	<ul style="list-style-type: none"> - L'inscription sur la liste d'aptitude des directeurs d'écoles est requise - L'inscription sur la liste d'aptitude écoles bilingues/certification DNL est requise - Une expérience en maternelle serait appréciée.
	NOMINATION	Obtention du poste au barème après avis favorable de la commission d'entretiens.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des directeurs d'école
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS.
	CONTACT	<p>Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 211 du 3 février 2023</p> <p>ce.iena13@ac-aix-marseille.fr</p>

FICHE DE POSTE A EXIGENCES PARTICULIERES		
IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PEP DIR MG - 0130753Y
	INTITULE DU POSTE	Direction d'une école innovante dans le cadre du plan « Marseille en grand »
	NOM DE L'ECOLE	EEA Montée des Accoules
	TITRE DU PROJET	Favoriser le bien-être à l'école pour améliorer les apprentissages
	THEMATIQUES CONCERNEES	<ul style="list-style-type: none"> • Bien-être à l'école • Citoyenneté • Lien école-famille
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL : DESCRIPTION DU PROJET	<p>Le projet a pour objectif d'améliorer les apprentissages des élèves. Pour cela, l'équipe a choisi de travailler sur le bien-être et a retenu quatre axes de développement : bien-être physique, bien-être social, bien-être psychologique et bien-être cognitif.</p> <p>Cela permet une prise en compte des besoins des élèves dans leur globalité que ce soit sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. Le réaménagement des cours et de la BCD ainsi que l'aménagement des classes flexibles équipées d'ENI sont des leviers d'action du projet.</p> <p>Le projet engage toutes les classes de l'école. La finalité du projet est d'améliorer le climat scolaire et d'impliquer les familles dans la vie de l'école.</p>
	MISSIONS	<p>Sous l'autorité de l'IEN de circonscription, le directeur d'une école innovante relevant du plan Marseille en Grand exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, ses obligations à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école en conformité avec les textes régissant les missions de directeur avec des spécificités propres à ce dispositif. A ce titre, il pilote, impulse une dynamique et fédère son équipe autour du projet innovant dont il veille à la mise en œuvre, à la cohérence et à l'évaluation. Le directeur d'une école innovante travaille en étroite collaboration avec l'équipe Marseille en grand de la DSDEN, avec l'équipe de circonscription, avec le périscolaire ainsi qu'avec toutes les instances qui participent à la mise en œuvre du projet.</p>
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives développées par le projet innovant. - Contribuer à l'évolution des pratiques pédagogiques en recherchant l'innovation. - Participer à la mise en œuvre des temps de formation et de concertation autour du projet dans la définition de leurs contenus et assurer leur organisation au sein de l'école. - Contribuer aux actions partenariales et à leur évaluation pour permettre le développement du projet sur tous les temps de l'enfant. - Élaborer et renseigner les outils de suivi, de régulation et d'évaluation du projet innovant.
	COMPETENCES	<p>En plus des aptitudes de directeur d'école d'application, le candidat devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rechercher l'innovation pédagogique en collaboration avec l'équipe pédagogique. - Avoir la capacité de mettre en œuvre une démarche de coopération avec les familles et les partenaires de l'école. - Maîtriser les outils informatiques et numériques. - Capacité à articuler les démarches pédagogiques avec l'organisation en classes flexibles.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (Diplômes ou expérience)	<ul style="list-style-type: none"> -L'enseignant devra être inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs d'école d'application. -Être titulaire du CAFIPEMF -Une expérience de direction et dans la mise en œuvre d'un projet d'équipe en lien avec des partenaires est vivement souhaitée. -La maîtrise des outils informatiques et numériques sera une compétence valorisée. -Une expérience en classe flexible serait appréciée.
	NOMINATION	Obtention du poste au barème après avis favorable de la commission d'entretiens.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des directeurs d'école
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS.
	CONTACT	Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 211 du 3 février 2023. ce.iena13@ac-aix-marseille.fr